

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE RÉGULIÈRE TENUE LUNDI, LE 1^{ER} OCTOBRE 2018 À 19H30 AU CENTRE CULTUREL MUNICIPAL SITUÉ AU 624, RUE NOTRE-DAME, 2^E ÉTAGE À SAINT-CHRYSOSTOME.

Formant quorum sous la présidence du Maire, Monsieur Gilles Dagenais, les membres suivants sont présents :

Madame la conseillère Colette Jaquet, district #1
Monsieur le conseiller Marc Roy, district #2
Monsieur le conseiller Steve Laberge, district #3 arrive à 19H35
Monsieur le conseiller Richard Pommainville, district #4
Madame la conseillère Mélissa St-Jean, district #5
Monsieur le conseiller Mario Henderson, district #6

Madame Céline Ouimet, g.m.a., directrice générale/secrétaire-trésorière est présente et rédige le procès-verbal.

OUVERTURE ET CONSTATION DE LA RÉGULARITÉ DE LA SÉANCE

2018-10-313

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE ET CONSTATION DE LA RÉGULARITÉ DE LA SÉANCE

ATTENDU QUE toute la documentation utile à la prise de décisions a été disponible aux membres du conseil au plus tard 72 heures avant l'heure fixée pour le début de la séance;

Proposé par Madame la conseillère Mélissa St-Jean
Et résolu unanimement par les conseillers présents

D'OUVRIR la séance régulière à 19H31 le quorum étant respecté.

ADOPTÉ

2018-10-314

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Proposé par Monsieur le conseiller Richard Pommainville
Et résolu unanimement par les conseillers présents

D'ADOPTER l'ordre du jour en y ajoutant les points suivants :

- Centre sportif régional / Invitation
- Suivi Canton de Havelock / Foire et redevance carrière
- Demande M.T.Q. / « Attention à nos enfants » Route 209
- Demande défense de stationner / Rue Préfontaine
- Camion voirie
- Interdiction cannabis / Lieux publics

ADOPTÉ

2018-10-315

3. APPROBATION DES PROCÈS-VERBAUX DU 4 ET 24 SEPTEMBRE 2018

Proposé par Monsieur le conseiller Marc Roy
Et résolu unanimement par les conseillers présents

D'ADOPTER les procès-verbaux tels que rédigés.

ADOPTÉ

4. APPROBATION DES COMPTES DU MOIS

Proposé par Madame la conseillère Colette Jaquet
Et résolu unanimement par les conseillers présents

D'APPROUVER le paiement des comptes du mois selon ce qui suit :

- Liste des comptes à payer au 1^{er} octobre : **216 655.93 \$**;
- Liste des paiements émis entre 5 et le 30 septembre 2018 : **35 789.36 \$**;
- Liste des salaires émis durant cette période : **28 829.71 \$**

De plus, il est autorisé à payer les sommes suivantes :

- Mme Jacinthe Yelle, frais de représentation « Saint-Chrysostome au pays des pionniers : 300 \$
- M. Marcel Labelle, frais de représentation « Saint-Chrysostome au pays des pionniers : 300 \$
- Dr Cédine Fankam Njouingo pour l'achat d'équipements médicaux : 666.82 \$

Les présentes listes sont déposées aux archives sous la cote 207-120.

Je, soussignée, Céline Ouimet, g.m.a., directrice générale/secrétaire-trésorière, certifie sous mon serment d'office, qu'il y a les fonds nécessaires à l'ensemble du budget pour effectuer le paiement des comptes du mois.

ADOPTÉ

5. CORRESPONDANCE DU MOIS

Les membres du conseil ont reçu une copie de la correspondance du mois. Cette liste est déposée aux archives municipales sous la cote 102-101.

MOT DU MAIRE

Parole du Maire

Monsieur Gilles Dagenais mentionne que le contracteur qui est chargé de construire le « gazebo » a été rencontré et que les travaux devraient débuter en novembre. Le conseil municipal désire avoir une « coupole » sur le dessus de la toiture et des arrêts glaces seront également installés. Aucune gouttière ne sera installée.

Les travaux d'asphaltage dans le rang Saint-Antoine débuteront dans la semaine du 9 octobre prochain.

Les points 12 et 13 de l'ordre du jour sont reportés à une date ultérieure puisque nous n'avons pas reçu la confirmation officielle du ministère.

Monsieur le conseiller Mario Henderson

Monsieur Mario Henderson informe avoir participé au congrès de la FQM qui avait lieu du 20 au 22 septembre au Centre des congrès de Montréal. Il a participé à des conférences et ateliers qui ont été très constructives.

Monsieur le conseiller Richard Pommainville

Monsieur Richard Pommainville informe avoir participé à une rencontre de la MADA le 13 septembre dernier avec certains organismes de la municipalité.

Il désire remercier Mme Mélissa St-Jean, Colette Jaquet et les bénévoles pour leur implication lors du souper de grillades qui a eu lieu le 20 septembre dernier au lieu de tournage de la série-télévisée. L'équipe de production ainsi que les comédiens ont bien apprécié le souper.

Madame la conseillère Mélissa St-Jean

Madame Mélissa St-Jean parle du tournoi de dek hockey qui a eu lieu le 22 septembre. Ce fut un autre succès et elle espère que l'an prochain il y aura une nouvelle surface.

Madame la conseillère Colette Jaquet

Madame Colette Jaquet fait remarquer qu'il y a plusieurs pancartes de publicité au coin du rang Duncan et rue Notre-Dame. Elle aimerait que l'inspecteur municipal intervienne dans ce dossier.

Monsieur le conseiller Marc Roy

Monsieur Marc Roy informe les membres du conseil qu'il a dû intervenir au HLM la semaine dernière afin d'aider une locataire qui ne pouvait plus entrer dans son logement puisque sa serrure de porte avait subi du vandalisme.

Monsieur le conseiller Steve Laberge

Monsieur Steve Laberge souligne qu'il manque des accotements dans certaines entrées pour donner accès aux champs à la suite des travaux d'asphaltage de la route 209. La directrice générale communiquera avec l'entrepreneur afin de soulever la problématique.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Mme Bernice Schnick / Taxes de services

Mme Bernice Schnick revient sur ses taxes de services. Elle demande qui décide de la façon de taxer. Monsieur le Maire Gilles Dagenais souligne que c'est le conseil qui fixe la taxation. Mme Schnick explique que son commerce est situé dans une zone non commerciale et paie les mêmes taxes de services que la zone commerciale. Elle demande au conseil de revoir leur façon de taxer les commerces qui ne sont pas dans la zone commerciale.

Le conseil municipal mentionne vouloir trouver une solution pour les commerces qui sont situés en dehors de la zone commerciale, tout en restant équitable.

Mme Schinck souligne que la lumière de rue située près de la boîte aux lettres à l'intersection du rang du Moulin et chemin de la Rivière des Anglais est brûlée. Elle souligne également que l'arrêt qui est installé au coin de la Rivière des Anglais et rang du Moulin est un problème puisque la majorité des automobilistes ne le font pas et qu'il y a fréquemment des accidents à cet endroit.

ADMINISTRATION GÉNÉRALE, FINANCES ET RESSOURCES HUMAINES

2018-10-317

8. APPEL D'OFFRES RECYCLAGE

CONSIDÉRANT que le contrat de recyclage prend fin le 31 décembre 2018;

Proposé par Madame la conseillère Mélissa St-Jean
Et résolu unanimement par les conseillers présents

DE mandater Mme Céline Ouimet, directrice générale/secrétaire-trésorière à procéder à un appel d'offres public pour la cueillette, le transport et l'élimination des matières recyclables, avec l'option « prolongation d'un (1) an » de la façon suivante :

- Option 1 : Un (1) an
- Option 2 : Trois (3) ans

ADOPTÉ

SERVICE INCENDIE ET SÉCURITÉ PUBLIQUE

9. DEMANDES DU SERVICE INCENDIE

Monsieur le conseiller Richard Pommainville mentionne que M. Dovic Bourdeau a complété une formation à l'école Nationale des pompiers et dans son cours il a eu une formation de 75 heures comme préventionniste. Il a été demandé si M. Bourdeau pourrait faire des visites avec notre technicienne en prévention incendie, Mme Amély Fréchette. Le conseil municipal demande que M. Paul Dagenais, chef pompier apporte les documents de sa formation afin de discuter de cette possibilité d'engager M. Dovic Bourdeau comme préventionniste.

10. PRÉPARATION SINISTRE / DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE

L'Agence municipale de financement et de développement des centres d'urgences 911 du Québec annonce le lancement du programme d'aide financière de 20 M\$ afin de soutenir des actions de préparation aux sinistres pour les municipalités locales.

Afin de se prévaloir d'une aide, il faut compléter au préalable le document intitulé « Outil d'autodiagnostic » municipal du ministère de la Sécurité publique sur la préparation générale aux sinistres. Le document sera déposé lors de la prochaine séance du conseil et une résolution devra être jointe à la demande.

SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS, HYGIÈNE DU MILIEU ET BÂTIMENTS

2018-10-318

II. SOUSSION / ABRASIF SAISON 2018-2019

CONSIDÉRANT que la municipalité est allée en appel d'offre sur invitation pour l'achat d'abrasif pour la saison hivernale 2018-2019;

CONSIDÉRANT que nous avons reçu seulement qu'une seule soumission, soit « Les Agrégats Ste-Clotilde inc. » au coût de 17.98 \$, la tonne métrique, plus taxes;

Proposé par Monsieur le conseiller Mario Henderson
Et résolu unanimement par les conseillers présents

DE rejeter la soumission « Les Agrégats Ste-Clotilde inc. ».

ADOPTÉ

2018-10-319 II.1 OCTROI DU CONTRAT / SOUMISSION ABRASIF SAISON 2018-2019

CONSIDÉRANT qu'une autre soumission a été demandé afin de connaître le prix de l'abrasif;

CONSIDÉRANT la soumission « Les Carrières Régionales » au coût de 17.33 \$ la tonne métrique, plus taxes;

Proposé par Monsieur le conseiller Mario Henderson
Et résolu unanimement par les conseillers présents

DE retenir la soumission « Les Carrières Régionales ».

ADOPTÉ

Les points 12 et 13 sont reportés à une séance ultérieure.

14. RIEL REGIMB ALD ARCHITECTES / OFFRE DE SERVICE CCM

CONSIDÉRANT qu'il y a une fissure de présente près d'une fenêtre dans les bureaux de l'urbanisme et de la direction générale;

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu de restaurer la galerie arrière du Centre culturel municipal;

CONSIDÉRANT la proposition des architectes « Riel Regimbald » pour la préparation de l'expertise;

Le conseil municipal désire effectuer une étude par une firme d'ingénieur en structure avant d'aller de l'avant dans ce projet.

2018-10-320 MANDAT INGÉNIEUR EN STRUCTURE / CENTRE CULTUREL MUNICIPAL

CONSIDÉRANT la présence de fissure près d'une fenêtre dans les bureaux de l'urbanisme et de la direction générale;

Proposé par Monsieur le conseiller Mario Henderson
Et résolu unanimement par les conseillers présents

DE refuser l'offre de service présenté par « Riel Regimbald architectes » et de chercher un ingénieur spécialisé en structure afin de trouver la cause à ce problème.

ADOPTÉ

2018-10-321 14.1 SOUMISSION SURPRESSEUR USINE D'ÉPURATION DES EAUX USÉES

CONSIDÉRANT qu'il faut faire l'acquisition de deux (2) nouveaux surpresseurs à l'usine d'épuration des eaux usées;

CONSIDÉRANT les soumissions reçues :

ASYBCO

Soumission Asybco : 9 355 \$, plus taxes pour un (1) surpresseur

- Pour deux (2) surpresseurs : 9 355 \$ X 2 = 18 710 \$, plus taxes

VALSO-VAC

Soumission Valso-Vac : 7 825 \$, plus taxes pour un (1) surpresseur

- Pour deux (2) surpresseurs : 7 825 \$ X 2 = 15 650 \$, plus taxes

SDX MÉCANIQUE

Pour la soumission de SDX Mécanique

- Pour deux (2) surpresseurs 15 552 \$, plus taxes

Proposé par Madame la conseillère Mélissa St-Jean

Et résolu unanimement par les conseillers présents

De retenir la soumission du fournisseur « SDX Mécanique inc. » pour l'achat de deux (2) surpresseurs de marque Robuschi au coût de 15 552 \$, plus taxes. Le prix comprend le remplacement, l'installation et la mise en service. Le montant de cette dépense sera affecté dans le surplus hygiène du milieu, poste budgétaire #5913000003.

ADOPTÉ

URBANISME ET MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE

2018-10-322

15. ADOPTION DU RÈGLEMENT NO. 207-2018 QUI ENLÈVE LES DEUX (2) ARRÊTS À L'INTERSECTION DES RANGS ST-ANTOINE ET ST-LOUIS

CONSIDÉRANT qu'un avis de motion ainsi qu'un projet de règlement portant le no. 207-2018 qui a pour but d'enlever les deux (2) arrêts à l'intersection des rangs St-Antoine et St-Louis;

Proposé par Monsieur le conseiller Mario Henderson

Et résolu unanimement par les conseillers présents

D'ADOPTER tel que présenté le règlement no. 207-2018 qui enlève les deux (2) arrêts à l'intersection des rangs St-Antoine et St-Louis.

ADOPTÉ

16. DEMANDE D'UNE CITOYENNE / VENTE DE GARAGE, MOIS DE SEPTEMBRE

Une citoyenne demande s'il y a possibilité de changer la fin de semaine des ventes de garage du mois de septembre puisqu'elle concorde en même temps que la Municipalité du Village de Hemmingford. Une vérification sera faite à cet effet.

LOISIRS, CULTURE ET VIE COMMUNAUTAIRE

2018-10-323

17. PROGRAMME DE SOUTIEN AUX POLITIQUES FAMILIALES MUNICIPALES

ATTENDU QUE le ministère de la Famille (Ministère) a élaboré et mis en place le Programme de soutien aux politiques familiales municipales qui vise à :

- augmenter la proportion de la population vivant dans une municipalité dotée d'une politique familiale municipale et d'un plan d'action en faveur des familles;
- appuyer les municipalités qui ont adopté une politique familiale et qui souhaitent la mettre à jour;

ATTENDU QUE la Municipalité de Saint-Chrysostome a présenté en 2018-2019 une demande d'appui financier admissible pour l'élaboration d'une politique familiale dans le cadre du *Programme de soutien aux politiques familiales municipales*;

ATTENDU QUE la Municipalité de Saint-Chrysostome désire toujours participer au Programme de soutien aux politiques familiales municipales en 2018-2019;

Proposé par Monsieur le conseiller Mario Henderson
Et résolu unanimement par les conseillers présents

D'AUTORISER Madame Céline Ouimet, directrice générale/secrétaire-trésorière à signer pour et au nom de la Municipalité de Saint-Chrysostome tous les documents relatifs au projet présenté dans le cadre du *Programme de soutien aux politiques familiales municipales 2018-2019*.

De confirmer que Madame la conseillère Colette Jaquet est l'élue, l'élue responsable des questions familiales.

ADOPTÉ

2018-10-324 **18. PROGRAMME DE SOUTIEN À DES PROJETS POUR LA RELÂCHE SCOLAIRE ET LA PÉRIODE ESTIVALE 2019**

ATTENDU QUE le ministère de la Famille (Ministère) a élaboré et mis en place le Programme de soutien à des projets de garde pour la relâche scolaire et la période estivale 2019 (Programme), qui vise à soutenir de nouveaux projets ou à bonifier l'offre de garde existante pour les enfants d'âge scolaire, pendant la relâche scolaire et la période estivale 2019, afin de favoriser un meilleur équilibre des responsabilités familiales et professionnelles des parents d'enfants d'âge scolaire ;

ATTENDU QUE la Municipalité de Saint-Chrysostome souhaite présenter une demande d'appui financier au Ministère en 2018-2019 pour un projet permettant d'augmenter l'offre de garde pour les enfants d'âge scolaire pendant la période estivale et les grands congés scolaires;

Proposé par Madame la conseillère Colette Jaquet
Et résolu unanimement par les conseillers présents

D'AUTORISER la demande de soutien financier dans le cadre du Programme pour un projet permettant d'augmenter l'offre de garde pour les enfants d'âge scolaire pendant la relâche scolaire et la période estivale 2019;

D'AUTORISER Madame Céline Ouimet, directrice générale/secrétaire-trésorière à agir à titre de mandataire délégué pour le suivi de la demande d'appui financier et à signer la convention d'aide financière au nom de la Municipalité de Saint-Chrysostome.

ADOPTÉ

2018-10-325 **18.1 PRENDRE SOIN DE NOTRE MONDE / JOURNÉE THÉMATIQUE**

Proposé par Monsieur le conseiller Marc Roy
Et résolu unanimement par les conseillers présents

D'INSCRIRE Mme Claudine Beaudin, directrice générale adjointe à la journée thématique « Prendre soin de notre monde » qui aura lieu le 5 décembre prochain et de défrayer tous les coûts reliés à cette journée.

ADOPTÉ

CONTRIBUTIONS MUNICIPALES

19. ATELIER THÉÂTRE DE BEAUHARNOIS / DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE

L'Atelier théâtre de Beauharnois nous a acheminé une demande d'aide financière afin de soutenir leur atelier théâtre. Le conseil municipal ne désire pas contribuer à cette demande.

2018-10-326 20. BANQUET DU PRÊT D'HONNEUR / 2 NOVEMBRE 2018

CONSIDÉRANT qu'il y aura le banquet du prêt d'honneur le 2 novembre prochain;

Proposé par Monsieur le conseiller Marc Roy
Et résolu unanimement par les conseillers présents

DE faire l'achat de deux (2) billets au coût de 65 \$ le billet. Monsieur le Maire Gilles Dagenais assistera au banquet.

ADOPTÉ

VARIA

2018-10-327 DEMANDE MTQ / PANNEAU « ATTENTION À NOS ENFANTS » ROUTE 209

CONSIDÉRANT la vitesse des véhicules qui circulent sur le rang de la Rivière noire sud (Route 209);

CONSIDÉRANT qu'à l'approche de la zone urbaine les véhicules ne respectent pas la limite de vitesse et qu'il y a des enfants dans ce secteur;

Proposé par Monsieur le conseiller Marc Roy
Et résolu unanimement par les conseillers présents

DE demander au Ministère des transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports de procéder à l'installation de panneaux « Attention à nos enfants » près des numéros civiques 274 et 327, rang de la Rivière noire (Route 209).

ADOPTÉ

STATIONNEMENT RUE PRÉFONTAINE

Monsieur le conseiller Marc Roy mentionne avoir eu une demande afin d'installer un « défense de stationner » sur un côté de la rue Préfontaine puisque cela cause certains problèmes quand les gens qui désirent sortir de leur entrée privée. Après discussion, le conseil municipal maintient le statu quo pour cette demande.

CENTRE SPORTIF RÉGIONAL / INVITATION

Le conseil municipal est invité à l'assemblée générale annuelle du Centre Sportif Régional les Jardins du Québec qui aura lieu le 25 octobre. Le conseil désire avoir une rencontre avec M. Léopold Boire, directeur général du Centre sportif régional lors de la prochaine table de travail du 29 octobre.

CAMION / VOIRIE

Monsieur le conseiller Mario Henderson explique qu'en fin d'année on peut avoir des bons prix pour l'achat d'un camion neuf. Il suggère de faire un appel d'offres sur invitation pour l'achat d'un nouveau camion pour la voirie.

2018-10-328 APPEL D'OFFRES CAMION / VOIRIE

CONSIDÉRANT que le conseil municipal désire faire l'acquisition d'un camion neuf pour le service de la voirie;

Proposé par Monsieur le conseiller Mario Henderson
Et résolu unanimement par les conseillers présents

DE demander des soumissions à Roger Renaud Automobile inc. et Ste-Marie Automobile Ltée pour l'achat d'un camion « petit modèle » deux (2) roues motrices.

ADOPTÉ

INTERDICTION CANNABIS / LIEUX PUBLICS

Monsieur le conseiller Steve Laberge parle du nouveau projet de loi sur le cannabis qui entrera en vigueur prochainement. Il souhaite interdire le cannabis dans tous les lieux qui appartiennent à la municipalité.

DÉFIBRILLATEUR / SALLE COMMUNAUTAIRE

Monsieur le conseiller Marc Roy demande que l'endroit où est situé le défibrillateur à la salle communautaire soit visible lorsqu'on est dans la salle.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question.

2018-10-329 LEVÉE DE LA SÉANCE

Proposé par Madame la conseillère Colette Jaquet
Et résolu unanimement par les conseillers présents

DE lever la séance régulière à 22H40 l'ordre du jour étant épuisée.

ADOPTÉ

Monsieur Gilles Dagenais
Maire

Madame Céline Ouimet, g.m.a.
Directrice générale/Secrétaire-trésorière
